

Association INITIATIVE HAUTE MARNE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association INITIATIVE HAUTE MARNE

Siège social : 55 rue du Président Carnot - 52100 ST DIZIER
429 792 807 RCS CHAUMONT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **INITIATIVE HAUTE MARNE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et, le cas échéant, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontaine les Dijon,

Pour la SAS Rocard Audit
Cédric VIENNOT
Commissaire aux Comptes Associé

Signé par Cedric Viennot
Le 12 juin 2026

 jesignexpert.com

doc_DAO
tx_k5x16bQWO1Ze

ANNEXE COMPTABLE ASSOCIATION



ASSOCIATION	INITIATIVE HAUTE MARNE
-------------	------------------------

EXERCICE N	31/12/2025
------------	------------

EXERCICE N-1	31/12/2024
--------------	------------

SOMMAIRE

Sommaire

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

ANNEXE

Préambule

Règles et méthodes comptables

Immobilisations

Amortissements

Etat des créances et des dettes

Tableau de suivi des fonds associatifs

Tableaux de suivi des fonds dédiés

Détail contribution en nature

Produits à recevoir , charges à payer

Produits et charges constatés d'avance

Personnel

Engagements donnés et reçus

BILAN ACTIF

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. Dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
<i>donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Immobilisation incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
<i>biens reçus par legs et donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières :				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	300,00		300,00	300,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 309 302,89	89 219,25	1 220 083,64	1 239 927,67
TOTAL (I)	1 309 602,89	89 219,25	1 220 383,64	1 240 227,67
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances d'exploitation :				
Créances clients, usagers, et comptes rattachés				
<i>Créances reçues par legs ou donations destinées à être cédées</i>				
Autres créances	154 632,00		154 632,00	53 765,00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	928 992,75		928 992,75	660 708,73
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	1 083 624,75		1 083 624,75	714 473,73
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	2 393 227,64	89 219,25	2 304 008,39	1 954 701,40

	31/12/2025	31/12/2024
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	429 832,59	435 588,98
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 650 415,15	1 393 809,04
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	123 825,94	95 333,85
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	72 299,83	8 341,81
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 276 373,51	1 933 073,68
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	9 181,15	6 001,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 453,73	15 625,89
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	27 634,88	21 627,72
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	2 304 008,39	1 954 701,40



COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	12 540,00	11 725,00
Ventes de bien et services		
Vente de biens		
dont vente de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
concours publics et subventions d'exploitation		
versement des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
ressources liées à la générosité publique		
dont manuels		
mécénats		
legs, donations et assurance vie		
Contributions financières	119 106,96	112 688,18
Reprises sur amortissements, dépréciations, provision et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	140,61	322,19
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (I)	131 787,57	124 735,37
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 505,26	96,35
Variation de stocks (marchandises)		
Autres achats et charges externes (2)	36 125,79	47 573,86
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		984,00
Salaires et traitements	39 416,70	36 774,17
Charges sociales	12 324,14	12 201,61
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	4 387,07	5,10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	93 758,96	97 635,09
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	38 028,61	27 100,28
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36 113,30	16 385,54
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	50 536,74	21 921,82
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	40 000,15	1 391,81
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	126 650,19	39 699,17
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	23 189,64	33 685,05
Intérêts et charges assimilées	69 189,33	24 772,59
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	92 378,97	58 457,64
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	34 271,22	-18 758,47
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	72 299,83	8 341,81



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Impôts sur les bénéfices (VII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	258 437,76	164 434,54
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	186 137,93	156 092,73
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	72 299,83	8 341,81
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat	29 226,00	25 089,00
Prestations en nature	42 472,00	43 038,00
Dons en nature	3 332,00	
TOTAL	75 030,00	68 127,00
Charges		
Dons en nature	3 332,00	
Mise à disposition gratuite de biens	9 472,00	10 038,00
Prestations en nature	33 000,00	33 000,00
Personnel bénévole	29 226,00	25 089,00
TOTAL	75 030,00	68 127,00

ANNEXE COMPTABLE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31-12-2025, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan :	2 304 008,39 euros
- Total des produits d'exploitation :	131 787,57 euros
- Résultat de l'exercice :	72 299,83 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01-01-2025 au 31-12-2025.

Les comptes clos le 31 12 2025 ont été présentés en AG le : 30 juin 2026

Conformément à la réglementation française, ces comptes sont déposés au journal officiel pour pouvoir être consultés par le public.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis par le Conseil d'administration de l'association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'association,

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général tel que modifié par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2022-06 du 4 novembre 2022, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023. Ce règlement, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges, ainsi qu'une modernisation des états financiers et du plan de comptes.

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N°2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025.

Sur l'exercice 2025, le comité d'Agrément s'est réuni à 17 reprises et 2 décisions à distance, a statué favorablement sur 74 projets de demandes de prêts d'honneur soit 154 prêts et a ajourné 3 demandes,

- 83 prêts ont été accordés par Initiative Haute Marne pour un montant de 626 100 €,
- 5 prêts d'honneurs solidaire BPI France pour un montant de 20 400 €,
- 66 prêts d'honneurs PHCR BPI France pour un montant de 404 850 €,

En comparaison en 2024, le comité d'Agrément s'est réuni à 17 reprises et 2 décisions à distance, a statué favorablement sur 70 projets de demandes de prêts d'honneur soit 131 prêts, a ajourné 3 demandes et a refusé 1 demande,

- 84 prêts ont été accordés par Initiative Haute Marne pour un montant de 695 000 €,
- 2 prêts d'honneurs solidaire BPI France pour un montant de 4 500 €,
- 45 prêts d'honneurs PHCR BPI France pour un montant de 345 000 €,

Céline PIGEOT a été absente à partir de mi-avril à début septembre, dans le cadre d'un congé maternité, Cette absence a été compensé en partir par la délégation au Back-Office Initiative Grand Est d'une partie des tâches administratives pour soutenir Célilia MAYOUX, présente à mi-temps.

Au 1er juillet 2025 a eu lieu à la migration de notre outil informatique IP2,0 vers ARKA.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait n'est à relever à ce jour.

Détail du compte de résultat de l'exercice

	fonctionnement	gestion du fonds	TOTAL		fonctionnement	gestion du fonds	TOTAL
CHARGES				PRODUITS			
Salaires et autres charges	1 505,26		1 505,26	Prestations			
Frais extérieurs				Subventions	119 106,96		119 106,96
Frais services extérieurs	36 125,79		36 125,79	Cotisations	12 680,61		12 680,61
Dotations et taxes				Dons et mécénat			
Dotations et charges sociales	51 740,84		51 740,84	Repr.provisions/transf.charges			
Dotations aux amortissements				Autres produits divers			
Dotations aux provisions							
Frais charges	4 387,07		4 387,07	(réserves pour autre détail)			
(réserves pour autre détail)				(réserves pour autre détail)			
(réserves pour autre détail)				(réserves pour autre détail)			
Total charges d'exploitation	93 758,96		93 758,96	Total prod. d'exploitation	131 787,57		131 787,57
Résultat d'exploitation	38 028,61		38 028,61	Produits financiers	40 000,15		40 000,15
Charges financières				Reprises/dépréciation PH		50 536,74	50 536,74
Dotations/dépréciations PH		23 189,64	23 189,64	Garantie/pertes sur prêts d'honneur		36 113,30	36 113,30
Frais PH		69 189,33	69 189,33	(réserves pour autre détail)			
(réserves pour autre détail)				Produits sur exerc. antérieurs			
Résultat financier	40 000,15	-5 728,93	34 271,22	QP subv. investissement			
Charges sur exerc. antérieurs				Autres produits exceptionnels			
Frais				(réserves pour autre détail)			
Frais charges exceptionnelles				Reprise de fonds dédiés			
(réserves pour autre détail)							
Résultat exceptionnel				TOTAL des produits	171 787,72	86 650,04	258 437,76
Agencement de fonds dédiés							
Dot / sociétés							
TOTAL des charges	93 758,96	92 378,97	186 137,93				
Résultat net	78 028,76	-5 728,93	72 299,83				
Information							
Contribution en nature	75 030,00		75 030,00	Contribution en nature	75 030,00		75 030,00

1- Principes comptables

Informations sur les règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : le règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC) et le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 applicable à compter des exercices ouverts au 01 01 2025
- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France à la suite de l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes sous les réserves 2025 mentionnées ci-après,
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

L'objectif est de produire des comptes annuels réguliers, sincères et donnant une image fidèle de la situation financière de l'association à la clôture de cet exercice.

Les méthodes et règles d'évaluation et de présentation n'ont pas subi de changement par rapport à l'exercice précédent.

2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a- Immobilisations incorporelles : néant

L'association est propriétaire d'immobilisations incorporelles correspondant à des logiciels et au site internet

b- Immobilisations corporelles : néant

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

c- Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur contractualisés par l'association avec les tiers bénéficiaires dans le cadre de prêts de création, développement, croissance ou transmission.

Sur l'exercice 2025, 63 prêts ont été décaissés pour un montant de 483 300 €

prêts décaissés	31 12 2025		31 12 2024 N-1	
	montant	quantité	montant	quantité
total	483 300 €	63	655 500 €	84

- 63 prêts pour un montant de 483 300 € accordés en 2025
- 84 prêts pour un montant de 655 500 € accordés en 2024-1

Outre les prêts décaissés sur ses fonds propres, notre association avec ses comités d'agrément a contribué au décaissement de prêts complémentaires par certains de nos partenaires :

prêts bruts engagés pour nos tiers partenaires	Prêts décaissés par des tiers			
	exercice 2025		exercice 2024 N-1	
	montant	nombre	montant	nombre
Bpifrance PHCR	404 850 €	66	345 000 €	45
Bpifrance PHS	20 400 €	5	4 500 €	2
total prêts décaissés	425 250 €	71	349 500 €	47

Sur l'exercice 2025, 0 prêt précédemment accordés ont été abandonnés,

Les remboursements de prêts de l'exercice ont atteints 530 491 € contre 416 678 € en 2024

- Montant échéances prélevées : 459 785,57 €
- Prêts remboursés par anticipation : 19 991,82 €
- Montant prêts sorti en LJ : 69 183,33 €
- Montant impayés : -18 470,21 €

35 prêts sont arrivés à terme au cours de l'exercice contre 23 prêts lors de l'exercice précédent.

Etat de l'actif immobilisé (NIF et ANC)

Au 31 12 2025, 284 prêts sont en cours pour un montant brut de 1 309 302,89 € contre 261 prêts pour un montant de 1 356 494,02 € durant l'exercice précédent.

Echéancier des prêts d'honneur accordés :

fin 2025					
1 309 302,89	449 822,45 €	401 869,30 €	277 529,35 €	134 700,69 €	45 381,10 €

Etat des dépréciations

Les prêts sont dépréciés sur le montant net de garantie selon la règle suivante :

- Plus de 3 et jusqu'à 6 impayés : 50%
- Plus de 6 impayés : 75%
- En redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100%
- En cas de cessation d'activité : 100%

Les pertes définitives sur prêts d'honneur sont constatées dès lors que l'ensemble des recours possibles a été exercé.

La totalité du solde de prêt est passé en charges financières, la garantie reçue en contrepartie de la perte est comptabilisée en produit financier.

Provisions sur fonds de prêts 2025

nombre de prêts	Prêt initial	Prêt remboursé	Créance 31/12/2025	Provision au 31/12/2025
26 prêts	218 200	115 438	102 762	89 219 €

Sur l'exercice 2025, la dotation aux provision sur fonds de prêts s'élève à 23 189,64 €.

Une reprise sur la provision de fonds de prêts a été constatée pour un montant de 69 189,33 €.

Pertes sur prêts d'honneur 2025

nombre de prêts	Prêt initial	Prêt remboursé	Garantie BPI	Créance non garantie	Perte définitive 31/12/2025
19 prêts	147 500	78 311	36 113	5	69 189 €

En 2025,

une charge financière a donc été constatée pour un montant de 92 378,97 € correspondant à :

- 23 189,64 € de dotations aux provisions
- 69 189,33 € de pertes sur prêts d'honneur (dossiers en liquidation judiciaire et passés en perte),

et de produit financier pour un montant de **86 650,04 €** correspondant à :

- 50 536,74 € de reprises sur provisions pour dépréciations
- 36 113,30 € de garanties BPI sur pertes sur prêts d'honneur correspondant à 14 liquidations
- 40 000,15 € de revenus de placements

d- Amortissements des immobilisations

0 €

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode *linéaire* en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Logiciels : 1 à 2 ans
- Install générale, agencement 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à valeur comptable.

Au 31 12 2025, le montant non encaissé des cotisations et soutien s'élevait à 600 € contre 1 995 € de l'exercice précédent.

Au 31 12 2025, l'association devait encore encaisser :

- subventions de fonctionnement-accompagnement-cotisations :
- subventions du fonds de prêts :

39 632 €
115 000 €

f- trésorerie

les disponibilités au 31 12 2025 se décomposent en :

- disponibilités pour le fonctionnement-accompagnement :
- disponibilités du fonds de prêts :
- disponibilités du livret association :
- total disponible :

31 12 2025	31 12 2024
161 946,15 €	63 143,58 €
766 886,33 €	597 405,03 €
160,27 €	160,12 €
928 992,75 €	660 708,73 €

3- Fonds associatifs

Les ressources de fonds de prêts octroyées par les financeurs sont enregistrées dans les comptes d'apports, apports différenciés avec ou sans droit de reprise selon les obligations conventionnelles liées à ces apports.

Le fonds associatif varie aussi chaque année en fonction du résultat sur fonds de prêt de l'exercice. L'imputation du résultat sur fonds de prêt au fonds associatif relève d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association.

Le résultat sur fonds de prêt est imputé dans des comptes spécifiques et réparti en pourcentage des apports entre apports avec et sans droit de reprise.

Au 31 12 2025, les apports sur fonds de prêts se répartissent ainsi :

	2025	2024
- apports sans droit de reprise :	429 832,59 €	435 588,98 €
- apports avec droit de reprise :	1 650 415,15 €	1 393 809,04 €
total apports	2 080 247,74 €	1 829 398,02 €

4- Résultat

Le résultat de l'exercice est réparti en deux parties : le résultat de fonctionnement-accompagnement, d'une part, et le résultat sur fonds de prêt, d'autre part.

	Déficit	Excédent
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE		72 299,83
Dont part du résultat de fonctionnement- accompagnement		78 028,76
Dont part du résultat sur la gestion du fonds de prêt	5 728,33	

	2025	2024
dotation aux provisions	23 189,64	33 685,05
pertes définitives *	69 189,33	24 772,59
reprises sur provisions	50 536,74	21 921,82
autres charges de recouvrement		
garantie BPI et AUXIA	36 113,30	16 385,54
résultat sur fonds de prêt	-5 728,93	-20 150,28

*pertes définitives de l'exercice :

dont au titre des prêts débloqués en N
dont au titre des prêts débloqués en N-1
dont au titre des prêts débloqués en N-2
dont au titre des prêts débloqués en N-3
dont au titre des prêts débloqués en N-4

69189,33
0
10972,25
8772,64
11928,76
37515,68

5- Contributions volontaires en nature

a / Prestation en nature : 42 472 €

les prestations en nature d'un montant de 42 472 € inscrites en deuxième partie du compte de résultat correspondent aux subventions en nature reçues par la CCI Meuse Haute Marne et par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute Marne. Ces prestations se décomposent en :

- personnel :
- services généraux :
- mise à disposition des locaux et salle de réunion :

33 000,00
0,00
9 472,00

b/ bénévolat : 29 226 €

correspondait à 19 comités d'agrément, soit 487,10 heures à 60 Euros

Le bénévolat au sein du réseau Initiative France est valorisé à hauteur de 60 euros de l'heure.

Il correspond à un salaire de 4 500 € brut, chargé à 45% de charges patronales, sur une moyenne de 1 575 heures travaillées par an.

Considéré sous l'angle de l'expérience et l'expertise apportée par les bénévoles, il correspond aussi à 50% du coût horaire d'un consultant senior.

Sur l'exercice 2025, l'association a bénéficié de 487,10 heures de bénévolat contre 418,50 heures sur l'exercice précédent. Le bénévolat correspond pour l'essentiel au parrainage, au comité d'agrément et au temps consacré à la gestion (hors temps aux conseils d'administration et aux assemblées générales)

c / Dons : 3 332 €

correspondant à la renonciation au remboursement des frais kilométrique engagés dans le cadre de l'activité de bénévolat

6- Engagements donnés et reçus

a/ engagements donnés : 335 800 €

Les prêts d'honneur accordés sur l'exercice par les comités d'agrément mais non encore actés à la clôture de l'exercice sont indiqués en engagements hors bilan dans les comptes annuels pour un

contre respectivement 29 prêt sur l'exercice précédent.

Ces prêts seront décaissés sur l'exercice suivant à condition que les porteurs de projets fournissent les documents nécessaires au déblocage du prêt d'honneur dans les 12 mois après la décision.

b/ engagements reçus

Ces prêts bénéficient de 2 types de garantie :

- une garantie BPI pour couvrir les risques de défaillance à hauteur de 70%, 50% ou 40% du capital restant dû à rembourser
- une assurance souscrite auprès de Malakoff-Humanis/AUXIA ou Mutlog pour couvrir le risque décès - invalidité.

Au cours de l'exercice, l'association n'a pas eu recours à AUXIA (0 dossier en 2024)

Au cours de l'exercice, l'association a eu recours à BPI pour 14 dossiers (7 en 2024)

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	300,00		
Prêts et autres immobilisations financières	1 356 494,02		483 300,00
Total IV	1 356 794,02		483 300,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	1 356 794,02		483 300,00

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			300,00	
Prêts et autres immobilisations financières	530 491,13		1 309 302,89	
Total IV	530 491,13		1 309 602,89	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	530 491,13		1 309 602,89	



AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement Total I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total III				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)				

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements net amort à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement Total I							
Autres immo. Incorporelles Total II							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst.générales, agenc. aménag. Const.							
Inst. techniques, mat. et outillage indus.							
Inst.générales, agenc. aménag. Divers							
Matériel de transport							
Mat.I de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Total IV							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							
Cadres C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations		300,00		300,00
Prêts (1)		1 309 302,89	449 822,45	859 480,44
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients, usagers, adhérents douteux ou litigieux				
Autres créances clients, usagers, adhérents				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers		154 632,00	154 632,00	
Charges constatées d'avance				
Total		1 464 234,89	604 454,45	859 780,44

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	483 300
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	530 491

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		9 181,15	9 181,15		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		18 453,73	14 741,23	3 712,50	
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		27 634,88	23 922,38	3 712,50	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmen- tations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds propres sans droit de reprise				
-Apports sans droit de reprise	542 649,82	1 000,00		543 649,82
-Pertes sur apports sans droit de reprise	-76 272,98	-3 944,21		-80 217,19
- Provision sur apports sans droit de reprise	-30 787,86	-2 812,18		-33 600,04
Réserves statutaires ou contractuelles				
Autres réserves				
Report à nouveau Fonctionnement				
Report à nouveau Fonds Intervention	95 333,85	28 492,09		123 825,94
Résultat de l'exercice	8 341,81	72 299,83	8 341,81	72 299,83
Fonds propres avec droit de reprise				
-Apports	1 816 200,82	270 000,00		2 086 200,82
-Pertes sur apports avec droit de reprise	-319 368,25	-7 819,02		-327 187,27
- Provision sur apports avec droit de reprise	-103 023,53	-5 574,87		-108 598,40
-Subventions d'investissements sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur bien avec droit de reprise				
Subventions d'investissements sur biens renouvelables				
Provision réglementées				
Droits de propriétaires (commodat)				
Total	1 933 073,68	351 641,64	8 341,81	2 276 373,51

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

I-SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES					
RESSOURCES	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Total					

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
RESSOURCES	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Dons manuels					
Total					
Legs et dons					
Total					
Total					

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE



Nature: Contribution en travail : Bénévolat des membres

Prestations en nature : Mise à disposition de personnel, de locaux, salles de réunion, véhicules, fournitures de bureau et matériels

Importance: **75 030 €**

En 2025, IHM a convoqué ses membres à 19 comités d'agrément, ce qui représente 487,10 H de bénévolat réalisées par 35 personnes, pour un montant de **29 226 €**.

Dans le cadre de la convention, entre IHM, la CCI et la CMA, une mise à disposition de collaborateurs représentant : 50 % d'un conseiller, soit un montant de **33 000 €**

CCI	CMA
25 % d'un conseiller	25 % d'un conseiller
16 500,00 €	16 500,00 €

Concernant la mise à disposition de locaux, on évalue le montant annuel à **6 088 €** pour la CCI et **1 000 €** pour la CMA

La mise à disposition d'un téléphone, d'un PC portable, de fournitures de bureau, de timbrage, d'un véhicule de service est évaluée à **2 384 €**

CCI	CMA
8 472 €	1 000 €

Dons : **3 332 €** correspondant à la renonciation au remboursement des frais kilométrique engagés dans le cadre de l'activité de bénévolat,



PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	154 632,00	53 765,00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	154 632,00	53 765,00

CHARGES A PAYER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	14 741,23	11 913,39
Total	14 741,23	11 913,39

**PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE**

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

Charges constatées d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'exploitation		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		



PERSONNEL

Effectif	2025	2024
cadres		
non cadres	1,5	1,5
<i>sous total</i>	<i>1,5</i>	<i>1,5</i>
personnel mis à disposition facturé	0,1	0,1
<i>personnel bénévole</i>	<i>0,75</i>	<i>0,75</i>
total	2,35	2,35

Association INITIATIVE HAUTE MARNE

Exercice clos le :



ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

dont prêts d'honneurs accordés, non décaissés :

Nombre de prêts : 38

Montant : 335 800 €